RAPPORT DU MAIRE SUR LA SITUATION FINANCIÈRE
2015-2016-2017
DE L'ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST

Je suis heureux de vous présenter le rapport annuel sur la situation financière de l'Arrondissement du Sud-Ouest. Conformément à l'article 144.7 de la Charte de la Ville de Montréal, ce rapport rend compte des réalisations de 2015 et des perspectives financières de 2016, puis fournit les principales orientations budgétaires de 2017.

Pour chaque année, les données sont divisées en deux volets : le **budget de fonctionnement**, utilisé pour la voirie, les parcs, l'urbanisme, les permis et inspections, les activités culturelles et sportives, la lutte contre la pauvreté et l'inclusion sociale; le **budget d'investissement**, ou programme triennal d'immobilisations (PTI), qui sert notamment à la réfection de rues et de bâtiments, à l'apaisement de la circulation et à l'aménagement des parcs.

Le PTI planifie sur trois ans des investissements financés au moyen d'emprunts et de subventions. Certains travaux sont aussi payés au comptant grâce aux surplus que nous engrangeons, surtout lorsque la construction génère d'importants revenus de permis. Ces réserves contribuent à parer aux imprévus, à maintenir ou améliorer notre prestation de services, à équilibrer les futurs budgets et à assurer la poursuite de plusieurs projets.

Ce rapport démontre qu'en 2015 et 2016 nous avons continué de prioriser la qualité de vie, le développement durable, l'apaisement de la circulation, les activités culturelles et sportives, l'animation de l'espace public, la préservation du patrimoine bâti et la salubrité.

Pour 2017, nous nous appliquerons à diminuer l'impact des chantiers d'envergure sur nos milieux de vie. Pour ce faire, nous réaffecterons des ressources qui travailleront essentiellement à l'amélioration de la mobilité, de la sécurité et de la fluidité de

l’ensemble des déplacements (piétons, vélos et véhicules). D’autres secteurs seront aussi modulés pour mieux mettre en œuvre les politiques et plans d’action que nous avons adoptés au cours des dernières années.

Enfin, en dressant un portrait fidèle de la situation financière de l’Arrondissement, ce rapport témoigne de notre gestion des fonds publics et illustre les valeurs qui guident nos actions.

Bonne lecture!

Le maire de l’arrondissement,

Benoit Dorais
Chef de la 2e opposition
à l’Hôtel de Ville

EXERCICE 2015

Budget de fonctionnement

Résultats financiers au 31 décembre 2015

En 2015, l'Arrondissement disposait d'un budget de fonctionnement de **56,7 M$**, composé d'une dotation de **47,9 M$**, d'un montant de **6,3 M$** provenant de la taxation locale et de recettes de **2,5 M$**. À cela s'ajoutent **2 M$** alloués par la Ville centre à l'entretien du réseau secondaire d'aqueduc et d'égout, et quelque **900 000 $** puisés dans les réserves afin d'améliorer les services aux citoyens, notamment en luttant efficacement contre l'agrile du frêne et en implantant plus rapidement que prévu la collecte des résidus alimentaires à domicile.

L'année financière s'est terminée avec un **surplus net de 6,4 M$.** L'écart s'explique comme suit. Premièrement, les dépenses ont été inférieures de **2,5 M$** que prévues. Cette économie découle de plusieurs sources :

- Une diminution de la rémunération causée par des mouvements de personnel;
- L'utilisation d'une grande partie du budget d'asphaltage pour des travaux urgents sur le réseau d'aqueduc et d'égout dont les coûts ont été remboursés par la Ville centre;
- Une baisse du prix de l'essence;
- Une baisse substantielle des charges sociales, particulièrement celles touchant les caisses de retraite, suite à la renégociation de certaines conventions collectives.

Deuxièmement, la cible des recettes a été dépassée de **1,4 M$**, essentiellement liées aux permis d'occupation du domaine public. Dernièrement, différents dossiers totalisant **2,5 M$** ont accru l'écart : le règlement de dossiers en santé et sécurité du travail, avec effet rétroactif; un gain comptable lié à l'expropriation du clos de voirie par le ministère des Transports du Québec pour la reconstruction de l'échangeur Turcot; et une quote-part des surplus des revenus de permis liés à la rénovation et à la construction.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

L'Arrondissement a investi ***23,8 M$*** *en 2015.* Ce montant équivaut aux ***6,4 M$*** de son programme d'investissement et aux ***17,4 M$*** versés en subventions par des programmes municipaux et gouvernementaux et de sommes reportées.

Voici les principaux investissements effectués en 2015 :

- ***10,5 M$*** dans les travaux de réfection et de mise aux normes à l'aréna Saint-Charles, de reconstruction du chalet du parc Ignace-Bourget et de climatisation du Centre de loisirs Saint-Henri;
- ***7,0 M$*** pour l'aménagement de jeux d'eau aux parcs Curé-Albert-Arnold et Oscar-Peterson et le réaménagement d'aires de jeux aux parcs Clifford et Ignace-Bourget;
- ***3,8 M$*** dans les infrastructures routières (pavage, trottoirs, etc.), les mesures d'apaisement de la circulation (saillies verdies, marquage permanent, passages piétonniers, etc.) et le verdissement de ruelles;
- ***1,2 M$*** dans l'achat de nouveaux véhicules de déneigement et de propreté, plus économiques et performants;
- ***0,5 M$*** dans l'acquisition de mobilier urbain, de petits équipements et d'équipements informatiques.

EXERCICE 2016

Budget de fonctionnement

Pour l'année en cours, le budget de fonctionnement a été établi à **58,7 M$**, incluant des recettes estimées à **3,4 M$**. Après six mois d'exercice comptabilisés, on prévoit terminer l'exercice 2016 avec un surplus.

En plus de réaliser les activités courantes, de nombreux projets avantageux et mobilisateurs pour la communauté du Sud-Ouest ont été menés à bien, notamment :

- Le début de la planification du *Plan de développement urbain économique et social (PDUES) Turcot*, pour les secteurs avoisinant l'échangeur Turcot (Saint-Henri Ouest, Émard et Côte-Saint-Paul);

- Le début de la planification du pôle Lionel-Groulx–Atwater;
- La poursuite de la revitalisation des artères commerciales, entre autres par l'adoption du *Plan d'action pour la revitalisation du boulevard Monk* et la démarche de co-création *La Dame se refait une beauté*;
- La piétonnisation partielle de la rue De Biencourt face au Théâtre Paradoxe;
- L'accroissement et la diversification de l'offre culturelle, sportive et de loisirs, notamment avec la première Cyclovia du Sud-Ouest et la première ludothèque du Sud-Ouest (parc des Jazzmen);
- L'adoption du *Plan d'action intégré de développement social 2016-2020 : Pour des réalisations socialement rentables*;
- La dernière phase d'implantation de la collecte à domicile des résidus alimentaires pour les habitations de 8 logements et moins;
- Le lancement de la campagne d'image « *Le Sud-Ouest, c'est fou comme je t'aime!* » et la poursuite de celle sur la propreté visant particulièrement les déjections canines;
- Le nouvel habillage extérieur du complexe récréatif Gadbois sous le thème « *Encore plus Gadbois* » afin de maintenir sa clientèle malgré les travaux de l'échangeur Turcot;
- Le lancement du service *Alertes citoyennes* en version 2.0, en collaboration avec l'Arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce (alertescitoyennes.com).

L'Arrondissement a par ailleurs œuvré, de concert avec la Ville centre, à créer le parc du Bassin-à-Gravier et celui du square Saint-Patrick.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

L'Arrondissement investit présentement **14,6 M$** sur son territoire : **5,8 M$** prévus au programme d'investissement et **8,8 M$** de subventions et de sommes reportées.

Des travaux de **5,2 M$** ont été réalisés ou sont en cours dans les parcs du Sud-Ouest, tels que :

- L’aménagement du nouveau parc Madeleine-Parent, en bordure du canal de Lachine;
- Le remplacement d’aires de jeux dans le parc Vinet;
- L’aménagement du terrain de soccer du parc Oscar-Peterson;
- L’installation de balançoires et la mise aux normes de l’éclairage dans divers parcs.

Aussi, le jardin collectif La Dent Verte sera relocalisé dans le parc Leber, la réfection complète du parc Joe-Beef sera entreprise sous peu et des exerciseurs seront implantés au woonerf Saint-Pierre, derrière le parc du Lac-à-la-Loutre. À noter que d’autres investissements dans les parcs et ruelles ont été payés au comptant.

D’ici la fin de l’année, l’Arrondissement aura également investi **4,7 M$** dans ses immeubles, notamment :

- Le réaménagement intérieur de la bibliothèque Marie-Uguay;
- La réfection des vestiaires du centre sportif de la Petite-Bourgogne;
- La réfection et l’agrandissement du chalet du parc De La Vérendrye.

De plus, un montant de **3,1 M$** est investi depuis le printemps au pavage de rue, à la reconstruction de trottoirs, à la construction de saillies verdies, à l’implantation de mesures d’apaisement de la circulation permanentes et au verdissement du domaine public, dont de nouvelles ruelles vertes.

Enfin, un budget de **1,6 M$** est alloué à l’achat de véhicules, de mobilier urbain et de petits équipements.

EXERCICE 2017

Orientations budgétaires

En vertu de la *Loi sur les cités et villes*, les prévisions des dépenses et des revenus seront équilibrées. Le budget 2017 sera adopté lors d'une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement, le jeudi 22 septembre 2016. Afin de présenter un budget équilibré, sans effectuer de coupures dans ses services, l'Arrondissement puisera à nouveau dans ses réserves. Ce choix budgétaire assure aux citoyens que leur compte de taxes ne dépassera pas l'inflation.

L'année 2017 sera celle du 375e anniversaire de Montréal et l'Arrondissement procédera au dévoilement de son legs, le projet *Lumières sur le canal de Lachine!* en collaboration avec Montréal en histoire, Parcs Canada et les artistes de renommée internationale Victor Pilon et Michel Lemieux. Le Sud-Ouest continuera la poursuite de l'optimisation de ses activités, tout en cherchant à réaliser les gains de productivité fixés par le plan de réduction de la main-d'œuvre de la Ville centre. Malgré une réduction du personnel pour certaines activités, Le Sud-Ouest en rajoutera dans d'autres secteurs afin de répondre aux besoins occasionnés par la reconstruction d'infrastructures routières majeures ayant des impacts directs sur le milieu de vie des citoyens du Sud-Ouest.

Programme triennal d'immobilisations (PTI)

Pour ses investissements, l'Arrondissement disposera en 2017 d'un budget de **5,8 M$**, lequel sera bonifié de sommes reportées de **2,7 M$** pour un total de **8,5 M$**. Des sommes puisées dans les réserves et fonds spécifiques de l'Arrondissement viendront gonfler le budget total des investissements à faire sur le territoire.

Ces sommes seront judicieusement utilisées pour la poursuite des travaux de réfection routière, qui comprennent des mesures d'apaisement de la circulation, la piétonnisation de rues, et la revitalisation du boulevard Monk et de la rue Notre-Dame. D'importants investissements seront aussi réalisés dans les parcs et espaces verts et des travaux de

réfection d’immeubles seront entrepris. Divers achats de petits équipements, de mobilier urbain et d’équipements informatique et électronique complèteront nos investissements.

Le PTI sera adopté lors d’une séance extraordinaire du conseil d’arrondissement, le mardi 6 septembre 2016.

Document lu et déposé à la séance du conseil d’arrondissement du 30 août 2016.

En vertu de l’article 144.7 de la *Charte de la Ville de Montréal,* le maire dépose la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 25 000 $ ainsi que ceux comportant une dépense de plus de 2 000 $, conclue au cours de cette période avec un même contractant, lorsque l'ensemble de ces contrats comporte une dépense totale qui dépasse 25 000 $.